

EDITORIAL



Par
Jean-Marc Paous
Secrétaire fédéral
à la Culture, la Citoyenneté
et la Laïcité

La vie associative en devenir

La vie associative, à condition que l'on n'y reproduise pas le système bureaucratique, offre de nombreuses possibilités d'innovation sociale. C'est une liberté immense que donne la loi de 1901 aux hommes de s'associer, afin de pouvoir agir dans des actions collectives qui donnent du sens à des vies trop exposées aux valeurs individualistes dominantes.

Contrairement aux idées reçues, le bénévolat n'est nullement en crise, il est en mutation. La création croissante d'associations, les emplois qui y sont créés, sont autant d'indices d'une vitalité qui semble embarrasser les pouvoirs publics. A eux de s'adapter aux besoins qu'elles expriment.

Au 20^{ème} siècle, ils ont oscillé entre clientélisme et instrumentalisation. A l'aube du 21^{ème} siècle, certaines collectivités fonctionnarisent des services qui étaient jusque là rendus par des associations. C'est une tendance forte dans le domaine de l'enfance ou de l'information jeunesse.

Pourtant la vie associative produit une économie sociale et solidaire, du lien social, et surtout éduque à l'action collective, à la citoyenneté. On appelle cela aussi l'Éducation Populaire, concept nullement ringard et désuet, mais au contraire - François Chappé nous l'a démontré tant de fois - d'une modernité criante¹. La supprimer, c'est produire une forme d'assistanat contre lequel tout le monde prétend lutter.

C'est pourquoi la puissance publique doit redéfinir ses politiques à l'égard du monde associatif. Passer du guichet au projet en est une piste nécessaire mais pas suffisante, car cela suppose une évaluation transparente et des règles du jeu admises et comprises par tous.

L'échelle idéale du partenariat public est celle de la proximité, des Communautés de communes, Départements et Régions, qui devraient agir en synergie dans ce domaine, comme dans les autres. Les associations, qui ont déjà beaucoup perdu avec une décentralisation au rabais - qui n'a donné à personne les moyens de compenser le désengagement de l'État - attendaient beaucoup des Conseils généraux.

Celui du Morbihan s'est toujours tenu à l'écart de débats qui viendraient remettre en cause sa politique, dont les principes remontent bien... à 1901 ! Malgré ses compétences dans le domaine social, il est toujours absent de la politique de la ville, comme de l'économie solidaire, et se contente de distribuer, sans aucuns critères, des subventions à une kyrielle d'associations. Un clientélisme aujourd'hui dépassé et dont les intéressées, elles-mêmes, ne sont pas demandeuses. Elles préféreraient, par exemple être associées à la définition d'une réelle politique dans les domaines où elles jouent un rôle majeur et irremplaçable, comme le sport, la culture, ou l'environnement. Un conseil permanent qui reste à instituer en Morbihan. De quoi alimenter le projet départemental !

¹ A tantôt François !

Assises des territoires La Région fédère

Le Pays de Lorient accueille cette année - le samedi 8 décembre à Lanester - les III^{èmes} Assises régionales des territoires de Bretagne. Initié par la Région depuis 2004, ce rendez-vous incarne la volonté politique de fédérer ses acteurs et ses territoires autour de projets communs. Cette journée sera notamment l'occasion de faire le bilan des 21 contrats de pays qui ont été signés et de dresser de nouvelles perspectives pour l'avenir...

Ateliers : quatre thèmes d'aménagement en débat

La troisième édition de ces Assises s'intéressera en particulier à quatre grands thèmes d'aménagement : l'énergie, le haut débit, le tourisme et la formation. Elle permettra un échange d'expériences sur les projets des pays dans ces quatre domaines et une présentation des politiques régionales dans ces mêmes domaines l'après-midi.

Un forum pour découvrir les projets des pays

Elle offre aussi l'occasion d'un premier bilan des nouveaux contrats de pays 2007-2014 (signés l'an dernier entre Région et pays), d'une découverte des projets concrets de chacun dans l'espace forum ouvert à tous et différents temps pour dialoguer et mutualiser les expériences.

Le point sur l'Agenda 21

Cette journée d'échanges sera aussi l'occasion pour la Région de présenter l'avancement de son Agenda 21 en préparation : un programme d'actions pour un développement durable de la Bretagne.

Ces Assises restent donc fidèles à leur philosophie de départ :



proposer aux acteurs des pays une rencontre pour échanger sur l'articulation entre leurs projets de développement et la nouvelle politique régionale : un « contrat pour la Bretagne » en dix chantiers fédérateurs dans l'économie et l'emploi, la formation, les transports...

Le site internet de la Région - www.region-bretagne.fr - détaille le programme de la journée et permet également de s'inscrire en ligne. Il offre en outre la possibilité de revenir sur le bilan des deux premières éditions...

Le programme des Assises

9h30 - Ouverture par Norbert Métairie, maire de Lorient, puis Marylise Lebranchu-Perrault, 1^{ère} vice-présidente du Conseil régional en charge de la poli-

tique territoriale et du développement de la démocratie locale

10h00 - Exposé introductif par Patrick Viveret sur la richesse des territoires

10h30 - Ateliers sur quatre problématiques bretonnes d'aménagement (dans lesquelles la Région Bretagne présentera sa politique) : emploi, formation et territoires ; tourisme et territoires ; Bretagne 2.0 : territoires numériques ; énergies et territoires

12h30 - 14h - Déjeuner et découverte des stands de l'espace forum

14h00 - Présentation de l'Agenda 21 régional en préparation

14h30 - Intervention du Président du Conseil Economique et Social Régional (CESR) sur les mobilités des populations et territoires de Bretagne à l'horizon 2030

14h45 - Débat avec les participants sur "le contrat pour la Bretagne", en présence des vice-présidents du Conseil régional

16h30 - Conclusion de la journée par Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne

Assises régionales des territoires

organisées par la Région Bretagne

Samedi 8 décembre

9h00 à 17h00

Parc des expositions de Lanester

Renseignements au 02 99 27 13 70
ou à l'adresse assises-regionales@region-bretagne.fr
Programme et inscription sur www.region-bretagne.fr

Election du Premier des socialistes : les résultats par communes

Kervignac

Michel Kervadec a été élu premier des socialistes à l'unanimité des membres de la section et sera tête de liste à Kervignac.

Séné

Elisabeth Chevalier a été désignée première des socialistes par la section : 10 voix pour et 5 abstentions.

Hennebont

Alain Tanguy a été élu premier des socialistes par la section d'Hennebont.

Breis : 2^{ème} Forum de la Rénovation dans les Côtes d'Armor

Le 2^{ème} Forum de la Rénovation organisé sous l'égide du BREIS se tiendra :

**Samedi 1^{er} décembre
de 9h à 16h
Salle Ogivale
6 bis bd Maréchal Foch
à Saint-Brieuc**

Inscription au repas (10 €) auprès de la Fédération du PS des Côtes d'Armor
Tél : 02 96 61 18 22 -
Courriel : ps22@wanadoo.fr
Site Internet : www.ps22.fr

70^{ème} anniversaire du Mouvement du Nid

Conférences-débats

Mercredi 28 novembre 20h00
Palais des Congrès
de Lorient

Vendredi 30 novembre 20h00
Théâtre
de Pontivy

Congrès du MJS

Le MJS du Morbihan a procédé au renouvellement de son collectif fédéral. Matthieu Le Beller (Lanester) a remplacé Guillaume Kerric (Hennebont) au poste d'Animateur fédéral, ce dernier ayant été élu Trésorier fédéral. Ont également été élus membres du collectif fédéral : Jérémy Gaultier (Vannes), Annabelle Da Silva Patta (Auray) et Sébastien Jéhanno (Locoal-Mendon).

UNION EUROPEENNE

Traité de Lisbonne Pourquoi la ratification ?

Nicolas Sarkozy a choisi - comme il l'avait annoncé - la voie parlementaire pour ratifier le Traité de Lisbonne. Après le vote du Bureau national du PS en faveur du Traité, nous avons souhaité recueillir l'avis de nos parlementaires morbihannaises, qui seront invitées à se prononcer sur ce texte en Congrès, au cours du premier semestre 2008.



Françoise Olivier-Coupeau
Députée du Morbihan

Le traité de Lisbonne malgré tout

Les socialistes sont en accord, le traité de Lisbonne a une ambition limitée et demeure compliqué. Toutefois, ses mérites ne peuvent être ignorés par rapport au traité constitutionnel européen. Ce texte est marqué par ses faiblesses sur le plan social, en matière de coordination des politiques économiques et fiscales. Cependant, il met en œuvre un dispositif institutionnel permettant une avancée de l'Europe politique, donne un règlement intérieur à l'Europe, stabilise la Présidence du Conseil, affirme un nouvel espace européen de justice, de liberté, de sécurité et du principe de la majorité qualifiée.

Au final, l'adoption du traité permettra de remettre le débat vers un véritable Traité Social. Le oui des socialistes n'interdit pas cependant la revendication d'un référendum. Parce que c'est une question de démocratie, mais surtout parce qu'on ne pourra pas faire adhérer nos concitoyens à l'idée européenne en leur spoliant de leur capacité d'en être acteur. Ce référendum sur le traité que nous appelons de nos vœux, n'aura pas lieu. Il sera ratifié par voie parlementaire.

Devons-nous nous arc-bouter sur l'exigence d'un référendum, au risque de bloquer la dynamique européenne? Ce serait contraire à nos idéaux. Être Socialiste c'est être Européen. Pour toutes ces raisons, je voterai la ratification du traité de Lisbonne. J'organiserai une réunion publique d'information pour que chacun puisse prendre part au processus.



Monnet. Elle s'applique bien à notre situation. Ce traité doit donc réussir et j'y apporterai ma modeste part. Un échec passe encore mais deux échecs ne seraient pas réparables. L'Europe y laisserait sa peau et son âme.

Est-ce parfait pour autant? Evidemment non. C'est Jean Monnet qui a encore la réponse. Je cite ses mémoires à propos du Traité de Rome : "Je ne me suis pas demandé si le traité pouvait être meilleur. Il correspondait à tout le possible du moment et à la sagesse de l'époque". Ce qui a été vrai pour Rome en 1957 est vrai pour Lisbonne en 2007.

Pouvons-nous prendre le risque de recommencer? Evidemment non. Il n'y aura pas un troisième traité, ou alors il sera moins bon que celui-ci. Une crise passe encore. Deux crises



Odette Herviaux - Sénatrice du Morbihan

Donner à l'Europe la capacité d'agir

L'accord obtenu par les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Lisbonne, sur un nouveau "traité" destiné à améliorer le fonctionnement de leurs institutions est une étape nécessaire dans la relance de la dynamique européenne. Signé le 13 décembre prochain, ce nouveau règlement entrera dans une phase de ratification qui prendra, en France et dans beaucoup d'autres pays membres, la voie parlementaire. L'enjeu est de taille : dans un monde globalisé, il s'agit de donner à l'Union européenne la capacité d'agir efficacement sur des sujets concrets.

C'est donc sans état d'âme et avec sérénité que je voterai oui en faveur de cette ratification, en cohérence avec la position que j'avais défendue lors du référendum de 2005 et que les Morbihannais, comme les Bretons, avaient eux aussi soutenue. Nous avons certes fait le choix de l'option référendaire pendant la campagne présidentielle et cela reste notre position, mais il faut rappeler la réalité des chiffres : les Français ont largement élu le candidat de la droite, qui n'a jamais caché sa stratégie politique européenne. Depuis deux ans, le fameux plan B n'est qu'un mirage : pouvons-nous nous permettre d'attendre encore cinq années alors que les Français, en appelant à une maîtrise de la mondialisation, réclament de fait plus d'Europe, autour des sujets qui les préoccupent ?

Cet accord n'est pas totalement satisfaisant, c'est un compromis, mais il est porteur d'avancées indispensables : nouveau système de vote, qui vise à établir un meilleur équilibre entre les petits et les grands Etats, respect plus détaillé des identités nationales, intégration de la Charte des droits fondamentaux, désignation d'un président stable. Ce sont autant d'outils qui me conduisent à soutenir sans équivoque ce nouveau règlement parce qu'il donnera à l'Europe la capacité d'agir dans le respect de nos valeurs.

Bernard Poignant "Une crise passe encore. Deux crises ne seraient pas réparables"

Le 23 octobre dernier, Bernard Poignant est intervenu en séance plénière au Parlement européen sur le Traité de Lisbonne. Voici le texte de son intervention...

ne seraient pas réparables. L'Europe y laisserait sa force et son cœur.

C'est toujours Jean Monnet qui analyse : "J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les crises et qu'elle serait la somme des solutions qu'on apporterait à ces crises". Pourtant il ne faut pas abuser des crises. Le traité de Lisbonne est la réponse à cette crise ouverte en 2005, à la fois par deux pays qui ont dit non et les sept autres qui n'ont pas osé poursuivre.

Certains s'étonnent des réticences ou résistances de nos amis britanniques. C'est toujours Jean Monnet qui a vécu cela pour le traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en 1951 : "Le Royaume-Uni avait demandé (et pas obtenu) de pouvoir participer en bénéficiant d'une position spéciale lui permettant de ne pas s'engager au même titre que les six autres Etats". On ne se refait pas.

Mais il y viendra et "Patience et longueurs de temps font plus que force et que rage".

Tony Blair a bien signé le protocole social du traité de Maastricht en arrivant en 1997. Quelqu'un signera bien un jour la Charte des Droits fondamentaux qui va désormais constituer pour nos concitoyens un socle à caractère universel.

Ce rythme me rappelle ce commentaire d'un diplomate chinois admiratif de la "sage lenteur de la construction européenne".

2008 sera donc une année décisive. Je suggère qu'on l'honore de deux rappels historiques :

- La commémoration du 60^{ème} anniversaire du Congrès de la Haye du 7 au 9 mai 1948. Il était présidé par le britannique Winston Churchill.

- La commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée par les Nations-Unies le 10 décembre 1948. La Commission qui l'a rédigée était présidée par le Français René Cassin.

Voilà ce que m'inspire ce traité et comme député français, je suis fier de mon président portugais, le socialiste José Sócrates.

HOMMAGE

François Chappé L'exigence de la démocratie, du progrès et de la pol-éthique

François Chappé est décédé à 60 ans le dimanche 18 novembre à Lorient. Historien à l'Université de Bretagne-Sud, ce citoyen-enseignant-chercheur a été un compagnon de route du Parti socialiste et de la Gauche. Dans le Morbihan, il a mis son talent au service notamment de notre Fédération : conférence sur le Kosovo et les Balkans (1999), "Histoire du socialisme" pour les nouveaux adhérent(e)s, conférence lors du Centenaire de la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat à Lanester (2005), colloque sur les réseaux socialistes le 29 septembre dernier à l'UBS... Notre ami laisse un message fondamental : les valeurs de progrès et la pol-éthique doivent garantir la pérennité de la démocratie et de la République.



Comme son "frère" Jean-Yves Le Drian, j'ai eu le privilège de la rencontre avec François Chappé. Au fil des années, mon ex-directeur de recherche à l'Université de Bretagne-Sud à Lorient est devenu un ami, un conseiller, une référence intellectuelle et morale. Il a joué un rôle déterminant dans mon engagement et comme beaucoup d'entre nous, je retiens de lui trois fondamentaux :

- L'Histoire est indispensable : François Chappé a toujours insisté sur le lien intangible entre la connaissance du passé, la compréhension du présent et la préparation de l'avenir. Face aux thèses qui renvoient les sciences humaines et

sociales au rang "d'inutiles" et de "coûteuses", notre ami a rappelé sans cesse l'indispensable appréhension du temps long et du global. Seule cette démarche permet de donner "sens" à une vie, à une civilisation, à un territoire, à une ville...

- La démocratie n'est pas acquise : François Chappé a toujours prôné le combat permanent pour la pérennité de la démocratie. Son enseignement sur l'Histoire de l'extrême droite en France et en Europe, son expression publique entre les deux tours de l'élection présidentielle 2002 et sa passion de la République ont rappelé régulièrement à nos consciences la fragilité de l'édifice démocratique. Son obsession de la "citoyenneté éclairée" trouve ici ses racines...

- Les partis ou des laboratoires d'idées : François Chappé a toujours interpellé les partis sur une certaine indigence de

la réflexion en leur sein. Leur légitimité repose selon lui sur leur capacité à être des laboratoires d'idées et pas seulement des machines électorales. La clarté idéologique, la rigueur de la pensée et la pol-éthique - liens entre les idées, les comportements humains et les pratiques du pouvoir - doivent ainsi participer à l'éducation populaire.

Ces fondamentaux continueront d'inspirer notre militantisme et notre citoyenneté. Nous nous mobiliserons sur l'essentiel : la démocratie, le progrès et la place de l'Humain. Nous refuserons la médiocrité, la suffisance, les déloyautés, le mépris du collectif et des Autres. De cette manière, nous disons à Marylou et à leurs enfants que le flambeau ne s'éteindra pas, à Lorient et ailleurs...

**Gwendal Rouillard
Premier secrétaire fédéral**

Carte judiciaire "Dure journée pour la Bretagne et le Morbihan"

Suite à la venue de Rachida Dati à Rennes le vendredi 9 novembre pour la présentation de la réforme de la carte judiciaire en Bretagne, Jean-Yves Le Drian a fait paraître un communiqué le jour même au nom de la Région. Ci-dessous également, la réaction des conseillers généraux socialistes de Pontivy et Ploërmel, dont les tribunaux ont été supprimés, avec celui d'Auray pour le département...



La mobilisation de tous a permis de sauver la Cour d'appel de Rennes dans l'intégralité de son périmètre avec la Loire Atlantique mais subsiste la fermeture de 9 tribunaux d'instance et de 3 tribunaux de grande instance.

La Bretagne paye un lourd tribut à la réforme de la carte judiciaire voulue par le Président de la République.

C'est une dure journée pour la Bretagne. Tout le monde s'accorde à dire que cette réforme était nécessaire mais la méthode employée est des plus obscures et, surtout, les conséquences sous-évaluées. On a totalement sous-estimé la pression démographique qui conduira la Bretagne à gagner 430 000 habitants d'ici 2030. Ainsi, il est possible que l'on soit amené à rouvrir des tribunaux

dans les prochaines années.

On peut aussi s'interroger sur l'intérêt de la rencontre de ce matin puisque tout semblait déjà décidé. La Ministre de la justice n'a porté aucun intérêt aux questions et arguments des élus bretons. Où est la concertation tant annoncée ?

La Garde des Sceaux n'a pas voulu entendre les attentes des citoyens, des professionnels de justice et des élus, c'est inacceptable.



Henri Le Dorze - Conseiller général de Pontivy

"Par cette décision prise sans aucune concertation, à coup de hache, le Centre-Bretagne se retrouve dans un désert judiciaire. Tous les citoyens ne sont de fait pas égaux devant la justice de proximité : les justiciables du pays de Pontivy seront désormais obligés de se rendre à Lorient par leurs propres moyens..."

A Pontivy, on a déjà perdu la Banque de France, le Commissariat de Police et maintenant la Justice... Nous sommes loin d'un aménagement du territoire harmonieux, mais plus d'un déménagement du territoire... Il faut malgré tout continuer à se battre."



Béatrice Le Marre - Conseillère générale de Ploërmel

"Rien n'y aura fait. Madame Le Garde des Sceaux est demeurée inflexible et n'a pas voulu entendre les attentes des citoyens, des professionnels de justice et des élus, c'est inacceptable. Le Centre-Bretagne est désormais un désert judiciaire et cette décision est un coup dur pour le Pays de Ploërmel.

L'annonce de la création d'une Maison de la Justice et du Droit à Ploërmel est un leurre : elle est hypothétique et de plus, elle ne remplacera pas un vrai tribunal. (...) Ce gouvernement n'agit que dans une logique comptable où ceux qui ont peu auront encore moins. Que va-t-on supprimer après le tribunal ? Comment cette logique implacable est-elle compatible avec l'accueil de nouveaux habitants et le développement de notre territoire.

Hommage à Pierre Le Bris



Pierre Le Bris est décédé le 31 octobre 2007 à seulement quelques jours de ses 88 ans. Il a été maire de Silfiac pendant quatre mandats, de

1959 à 1983 et Conseiller Général du canton de Cléguérec de 1976 à 1982. Ayant marqué son époque par sa grande culture et son érudition au service de ses valeurs humanistes et progressistes, il assurait pour ses concitoyens nombre de tâches administratives et souvent un rôle de médiateur, au-delà des ses missions classiques de maire, instituteur, un moment même directeur de l'école.

Les valeurs laïques, au service de tous, constituaient une autre composante de sa forte personnalité. Ce sont ses études, classiques, au départ religieuses, qui lui ont permis de se forger bien des convictions. Celles-ci l'ont même conduit jusqu'à la présidence de l'association des "athées de Bretagne".

Son érudition, il la doit aussi à son investissement dans le mouvement d'éducation populaire. Celui-ci l'a conduit à collaborer, entre autres, à la "libre pensée" et à la "société polymathique du Morbihan". Mais il a aussi mis son esprit critique inventif et créatif au service d'institutions sociales telles que le mouvement Pact-Arim (CDHRU et ANAH, en tant qu'administrateur national), d'associations telles que l'ABRI, le mouvement au service du développement de la randonnée en Bretagne, l'association des maires du Morbihan, dont il a été le secrétaire général.

Précurseur de l'esprit d'union de la gauche, il était aussi agitateur d'idées et a inscrit la commune de Silfiac dans une culture de l'innovation, du progrès et de l'expérimentation. Cette commune, d'une situation de retard, est rapidement devenue par son action, l'une des plus remarquables de la région en terme d'innovation et de modernisation... Sa grande créativité en matière de tourisme l'a conduit à créer l'une des premières structures d'accueil de randonneur et d'animation touristique de cette zone du Centre Bretagne peu familière de ce type d'activité, par l'achat et la rénovation du Moulin de Pont Samoël et ses abords.

Mais, c'est avant tout la sagesse et cet esprit émancipateur dont il irriguait le tissu social de la commune qui marque encore aujourd'hui l'identité locale et font de lui un personnage clef de la capacité collective des silfiacoises et silfiacois à construire des démarches d'exception.

**Serge Moëlo
Maire de Silfiac**

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Vendredi 23 novembre - Lorient
AG de présentation des candidatures

Mardi 27 novembre - Lorient
Rencontre départementale avec PCF

Mercredi 28 novembre - Lorient
Conférence du Mouvement du Nid

Jeudi 29 novembre - Lorient
Vote cantonales / municipales

Actualité

Il est temps de bouger M.Sarkozy

A l'heure de l'ouverture des négociations entre les organisations syndicales, les directions des entreprises concernées et les représentants de l'Etat sur l'avenir des régimes spéciaux, il faudrait que le gouvernement arrête son petit jeu de monter les Français les uns contre les autres. Certes les grèves dans les transports publics sont une gêne pour les usagers, mais il ne faudrait pas se tromper d'adversaire. C'est bien le gouvernement et Nicolas Sarkozy qui sont responsables du blocage de la situation par une attitude parfaitement démagogique et réactionnaire. Bon nombre des personnels de la SNCF, d'EDF, de GDF ou de la RATP -pour ne citer que les plus grosses entreprises- sont conscients de l'inéluctable évolution de leurs systèmes de retraite, mais ils sont aussi convaincus que cette évolution ne doit pas se faire à leur détriment.

On entend que les salariés de ces entreprises seraient des privilégiés et des nantis. Certains tiennent ces propos par idéologie et par haine de tout ce qui se rapporte à la gauche et au syndicalisme. Mais pour les autres, il faudrait les convaincre que le processus engagé devrait mener à la privatisation de ces entreprises publiques et au démantèlement du droit social, pour arriver au but souhaité de l'instauration d'une société ultralibérale. Et ça, je ne pense pas qu'ils en soient conscients.

L'autre aspect de la contestation actuelle repose sur la certitude de l'érosion du pouvoir d'achat des familles. La manifestation des fonctionnaires de mardi dernier est à cet égard sans ambiguïté. M.Sarkozy, qui se veut le chantre du gagner plus, devrait entendre les millions de Français qui ont des fins de mois difficiles en montrant l'exemple et en augmentant les salariés directement sous son contrôle, comme il l'a fait pour lui-même. Lui si prompt à intervenir sur tous les fronts, est étonnamment silencieux sur le sujet, sauf à rappeler pour l'énième fois le contenu de son programme électoral. Il ne suffit pas de faire des cadeaux aux actionnaires et aux nantis, il faut penser à tous les Français. Nos compatriotes ne se satisferont pas de quelques mesurées lancées à grands coups de trompe par média interposés, mais de propositions sonnantes et réverbérantes, capables de remplir des porte monnaies en déshérence. Il est temps de bouger M. Sarkozy.

Le Cormoran

ELECTIONS CANTONALES 2008

Projet départemental Propositions pour un Conseil général stratégique

Elections cantonales après élections cantonales, la gauche, dans toute sa diversité, se rapproche de la majorité au sein du Conseil général. Les futures échéances 2008 devront une nouvelle fois confirmer cette percée et nous engagent à l'optimisme. Pour autant, elles nous obligent aussi à proposer un projet politique digne de l'objectif que nous visons.

Dans cet esprit, nos conseillers généraux, sous l'impulsion d'Hervé Pellois - Président du groupe de Gauche, ont travaillé à l'élaboration de quelques pistes politiques fortes, rassemblées en 7 thèmes.

Forte de cette initiative, une plateforme départementale rassemblant Hervé Pellois, Paul Paboef - Président de Démocratie & Projets 56 et la Fédération, à travers Simon Uzenat et moi-même, a pour mission d'élaborer le futur projet politique que nous proposerons à nos concitoyens. D'ici là plusieurs réunions avec les adhérents sont organisées (voir ci-dessous).

Le secrétariat fédéral du 8 novembre dernier a ainsi tracé les lignes directrices de celui-ci : tout comme Jean-Yves Le Drian qui le fait à la Région Bretagne, nous souhaitons un Conseil général stratégique, dépassant le simple cadre de ses compétences légales, afin de redonner à l'intervention politique toute la légitimité qu'elle doit avoir.

C'est pourquoi ce futur projet - avec le développement durable et

solidaire comme colonne vertébrale - s'articulera autour de 2 axes qui devront ressortir de nos débats :

L'innovation

- au plan social, au travers du contrat qui relie les Morbihannais entre eux, sur la santé, la petite enfance, l'insertion professionnelle, mais aussi sur la mixité générationnelle et les politiques de la ville où le Conseil général actuel brille par son absence ;

- au plan économique, en conduisant une politique partenariale soutenue avec le Conseil régional, dont le développement économique est la compétence propre, tout comme avec les communes et intercommunalités ; ce sera l'occasion de renforcer l'attractivité de notre territoire mais aussi de développer le champ de l'économies plurielle, gage qu'une autre forme de marché est possible et souhaitable ;

- au plan de l'aménagement du territoire, en impulsant une dynamique sur toutes les zones de vie, tant dans les domaines de l'éducation (collèges), de l'habitat (maîtrise du foncier) que du développement des infrastructures (ports, aéroports, rail, route), et de la

transformation de notre département en éco-département du 21^{ème} siècle.

La gouvernance

Nous proposerons un engagement fort aux Morbihannais, fondé sur la transparence et l'évaluation. Notre projet se traduira ainsi par des contrats passés avec les collectivités locales, garantissant une stabilité pluriannuelle et un suivi rigoureux des dépenses publiques. Cette nouvelle pratique politique reposera aussi sur des bilans de mandats réguliers et sur un nouveau pacte représentatif à travers l'organisation d'une conférence permanente des acteurs culturels et socio-économiques auprès du Conseil général (sorte de Conseil Economique et Social).

Après la Région qui s'est engagée en 2004 sur la voie de la modernité, notre projet départemental proposera un autre Avenir, rassemblant tous les Morbihannais autour d'un Conseil général stratégique.

Stéphane Le Guenneq
Secrétaire fédéral
auprès du Premier secrétaire

Calendrier des réunions du Projet départemental

Lorient - Mardi 27 novembre - 19h30
Cité Allende - Salle Audiovisuelle

Pontivy - Jeudi 6 décembre - 20h30
Palais des congrès

Lorient - Mardi 4 décembre - 20h30
Thème : Budget du CG (Cité Allende - Salle Audio)

Gourhel - Mardi 11 décembre - 20h30
Salle municipale

Elections cantonales
désignation des
candidats socialistes

Vote
jeudi 29 novembre
de 17h à 21h
pour les sections concernées
(dates et heures communes
sauf dérogation précisée dans
le courrier aux adhérents)

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel
du Morbihan

Propriété de la Fédération
du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr
Site Internet : www.ps56.fr